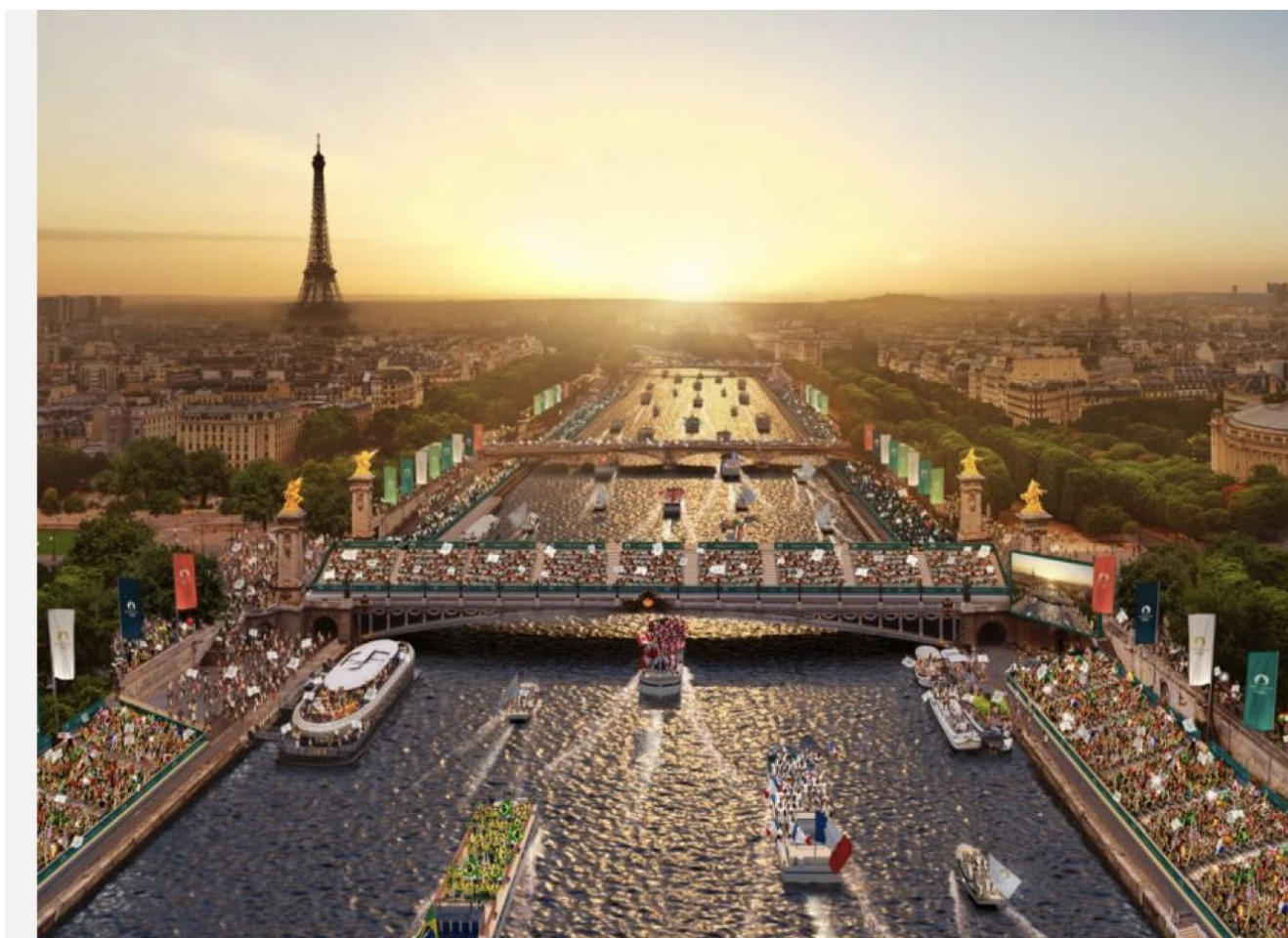


Des “commissions JO ou autocar”... planchent pour préparer les JO : le vide sidéral !

écrit par Christine Tasin | 1 avril 2024



FEDERATION
NATIONALE DES
GUIDES
INTERPRÈTES ET
CONFÉRENCIERS



Extraits ci-dessous de courriels envoyés à des intervenants susceptibles d'intervenir pour accueillir le public, lui

faire visiter monuments, sculptures, tableaux... Guides, interprètes, organisateurs de voyage...



Source

<https://fngic.fr/fr/adherents>

Le début de chaque missive donne le la : “*Cher.e.s adhérent.e.s .*” **On est chez les déconstruits amoureux de l’écriture inclusive.** Et ce sont ces gens-là qu’on paye pour instruire nos enfants, pour leur faire découvrir, apprécier, connaître nos oeuvres les plus extraordinaires qui, justement, échappent aux catégories, aux modes, aux obsessions de l’époque pour le genre, le sexe, l’égalité des sexes, l’égalité et autres fariboles quand on parle d’art.

Que dire sinon que ce sont des projets délirants, vulgaires et qu’une bonne partie des documents et infos ne servent à rien d’autre qu’à faire la propagande de l’organisme ou à manipuler Madame Michu à l’insu de son plein gré... Quelle gabegie !

On découvre quand même au fil des courriels un nombre effarant de structures, commissions... chargés de faire des études, des projets... et vivant bien sur le dos de la bête !

Par exemple [L’Apur](#)

“L’Apur, Atelier parisien d’urbanisme, association à but non lucratif créée en 1967 et réunissant **29 partenaires** est un lieu d’étude partagé et prospectif multiscalair. Il documente, analyse et **imagine les évolutions urbaines et sociétales** concernant Paris, les territoires et la Métropole du Grand Paris.”

Certes, ça va devenir de plus en plus compliqué pour les accompagnateurs de groupes (scolaires, étrangers, touristes...) d’arriver au centre de Paris et de se déplacer,

mais faut-il vraiment que, en sus des élus et des spécialistes dûmes rémunérés pour étudier et proposer, on confie à une association, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, forcément, les mêmes tâches ?

Bonne nouvelle, le projet ZTL Centre (prévu depuis février 2022) **a encore été retardé**. Il est maintenant prévu pour après les JOP, en octobre ou novembre 2024.

L'étude (confidentielle) de [L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme](#), commandée par la ville de Paris et à laquelle nous avons participé, est attendue au courant du mois de janvier.

Nous continuerons à suivre le dossier et de nous battre pour que les groupes puissent encore se déplacer d'une manière logique dans ce ZTL .

Quant à cette plaquette, sommet de laideur, de niaiseries, d'abaissement du niveau... à pleurer. Apparemment concoctée par l'Office du tourisme de Paris...

C'est laid, mais on dirait que tout ce qui prend le contre-pied du beau et du traditionnel ça les fait jouir.



« Ces JO feront un carton » (Tony Estanguet, président du Comité d'organisation de Paris 2024)



ORDRE DU JOUR

- OBSERVATION & ANTICIPATION
- L'ORGANISATION DE LA COMPETITION
- L'EXPERIENCE JOP, ÇA DEMARRE MAINTENANT !
- SE PREPARER ENSEMBLE

https://mcusercontent.com/a31234a06170460507bb4dbbb/files/d8274d01-a0fc-3236-de56-a836b04bec89/ppt_jop_310124.pdf

Il fallait vraiment une plaquette pour éditer ces éléments ?

5

À date, quel tarif hôtelier moyen pendant les Jeux olympiques ?

Prix observés au 9 janvier 2024 :

Jeux Olympiques : 26 juillet - 11 août

522,7 € (métropole)

-51,6 % vs 3 août 2023

665,2 € (Paris IM)

-35,9 % vs 3 août 2023

Prix moyen Grand Paris :

202€ en juillet 2023

161€ en août 2023

Source : MKG

6

À date quel tarif hôtelier pendant les Jeux paralympiques ?

Prix observés au 9 janvier 2024 :

Jeux Paralympiques : 28 août - 8 septembre

254,9 € (métropole)

-67,2 % vs 3 août 2023

Source : Bnetwork

Et ci-dessous. Ça sert à quoi ce genre de photo ? Sauf à mettre dans l'inconscient collectif l'idée que tout se vaut... le saut de l'amateur de skateboard avec celui de l'athlète qui ne vit que pour se dépasser ?

Ben oui, d'ailleurs, il n'y a pas de hasard, **le skateboard est au programme des Jeux olympiques d'été de 2020 en tant que sport additionnel**, à la suite d'une décision du Comité international olympique prise lors de sa 129^e session le 3 août 2016 à Rio de Janeiro. **Ben voyons !**



L'ORGANISATION DE LA COMPETITION



Il y a quand même, dans la masse, sorties de l'auto-satisfaction et de la propagande, des informations intéressantes...

Si vous vivez ou devez aller à Paris cet été, ça va être l'enfer, encore plus que d'habitude !

Quelles implications pour l'activité touristique ?

PERIMETRE BLEU : un impact limité

Possibilité pour tous les clients d'accéder aux sites touristiques.
BUS & AUTOCARS : pourront circuler dans ces zones

PERIMETRE ROUGE :

Circulation à pied et en vélo autorisée

Circulation motorisée : obligation d'obtenir une dérogation :

- sur justificatifs
- & inscription obligatoire sur la plateforme numérique (disponible au printemps 24)

Exemples de dérogation : Usage parking (privé ou abonnement); Dépose clients CHR; Véhicules PMR; Livraisons (conditions à définir)

Exclus à date: Autocars, Bus, Personnes exerçant leur activité dans la zone, Véhicule de visiteur de lieux recevant du public

Probable interdiction de **stationnement extérieur** dans les zones de périmètre rouge à partir du printemps 24

MÉTRO : 3 stations seront fermées (correspondances incluses), progressivement en amont des JO : **Tuileries, Concorde, Champs-Élysées**. Des fermetures supplémentaires sont à prévoir, notamment pour la cérémonie d'ouverture.

RESSOURCES :

Anticiper les déplacements durant la période des Jeux : <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/> (cartes interactives, infos pratiques...). Hébergera probablement la plateforme d'enregistrement pour accéder aux périmètres rouges.

Cartes et FAQ sur le site de la Ville de Paris : [ici](#)
Dossier de presse de la Préfecture de Police : [ici](#)



Allez, une étrangeté pour la route ! Pas inintéressante.

